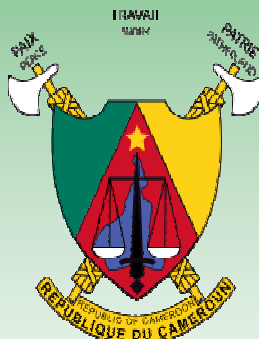


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie



**STRATEGIE ET PLAN D’ACTION NATIONAL
POUR LA BIODIVERSITE
VERSION II
(SPANB II)**

CITATION

LE PRÉSENT DOCUMENT DE STRATÉGIE SERA CITÉ COMME:

@ République du Cameroun 2012, Stratégie et Plan d’Action National pour la Biodiversité - Version II
2012 – MINEPDED

OU

@ République du Cameroun 2012, SPANB II - MINEPDED

CONTACT

***POUR AVOIR UNE VERSION ÉLECTRONIQUE DU PRÉSENT DOCUMENT BIEN VOULOIR
VOUS RENDRE AUX ADRESSES SUIVANTES:***

- o Site internet du Ministère de l’Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
www.minep.gov.cm
- o Site internet de la Convention sur la Diversité Biologique
www.cbd.int

**POUR PLUS D’AMPLES INFORMATIONS BIEN VOULOIR CONTACTER LES ADRESSES
SUIVANTES:**

- o Tél/Fax: (237) 22 22 94 80
- o cameroonnbsap@yahoo.com
- o Cc. minepdedcabinet@yahoo.fr

PRÉFACE

En mai 2012, en marge de la Célébration de la Journée Internationale de la Biodiversité, le Cameroun a lancé la révision de sa première Stratégie et son Plan d'Action National pour la Biodiversité. Le présent document, présenté comme une deuxième version de la Stratégie et du Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB II) est le résultat de ce processus.

La validation de la SPANB II témoigne de la reconnaissance de la riche biodiversité du Cameroun comme bien naturel inestimable pour le bien-être et le développement de ses populations et la nécessité de la sauvegarder. Le présent document consolide par ailleurs l'engagement du Gouvernement, dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique, à développer un outil de planification qui traduit dans la réalité la vision globale de *vivre en harmonie avec la nature* dans laquelle l'homme tire profit tout en garantissant la durabilité écologique.

Au cours de la dernière décennie, le Cameroun a consacré d'importants efforts à la préservation de son riche patrimoine. La conséquence qui en résulte est que la tendance dans la gestion des aires protégées est en hausse exponentielle par rapport à l'objectif global défini. L'augmentation des découvertes d'espèces végétales et animales endémiques dans les écosystèmes fait aujourd'hui du domaine national une mine d'or pour la biodiversité pour la science et le développement. En dépit de ces efforts, des menaces croissantes venant du comportement des hommes, les questions émergentes de changements climatiques et les catastrophes naturelles sapent considérablement les bénéfices réalisés en matière de protection de la biodiversité. Les avantages résultant des services de la biodiversité et des écosystèmes ne contribuent pas encore de façon significative à l'amélioration des moyens de subsistance et à la lutte contre la pauvreté.

En développant cette deuxième version de la SPANB, une attention particulière a été accordée à la compréhension des causes et des conséquences des pertes de biodiversité. Sur la base d'une vision nouvelle de comportement responsable dans l'utilisation et le partage des avantages résultant de la biodiversité comme moyen d'assurer un développement durable, une approche plus dynamique et mieux ciblée a été adoptée dans le présent document. Les quatre objectifs stratégiques de la SPANB II sont un appel urgent à inverser la tendance actuelle de pertes de la biodiversité. Renforcer la sensibilisation sur la valeur de la biodiversité est essentiel pour garantir un changement de comportement et des attitudes des hommes qui aujourd'hui favorisent les pertes de biodiversité. En outre, la consolidation de nos efforts visant à atténuer ou à restaurer les écosystèmes dégradés et les espèces menacées est indispensable pour corriger les conséquences de la perte de biodiversité dans un environnement écologique. La troisième priorité porte sur le bien-être des hommes et invite à des mesures proactives de création des richesses provenant de la biodiversité et les services offerts par les écosystèmes. Et enfin, le quatrième objectif stratégique reconnaît l'intégration comme l'approche la plus appropriée pour garantir l'appropriation

efficace de la SPANB II par les principaux acteurs et les collectivités ou autorités décentralisées.

Il est important de relever que la base du développement du secteur de la production rurale dans la Vision 2035 pour le développement et la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi est la riche diversité biologique du pays et les services offerts par ses différents écosystèmes. Conçue fort opportunément, la SPANB II offre par conséquent une contribution majeure pour la référence de planification dans tous les programmes et projets de développement relatifs à la biodiversité à mettre en œuvre dans les secteurs de production clés par les départements ministériels, les investisseurs privés et d'autres parties prenantes dans l'optique de promouvoir une croissance durable.

Ceci justifie le processus de concertation élargi qui a été utilisé dans la préparation du présent document. Les consultations sectorielles et basées sur les écosystèmes menées ont donné un caractère transversal et d'adaptation à la planification de la biodiversité dans ce document qui prend en compte les spécificités des différents écosystèmes et secteurs de développement.

La coordination, rôle assigné au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), constitue un défi central pour la mise en œuvre réussie des options de la présente Stratégie révisée. J'aimerais rappeler que la voie à suivre a été définie au début de la conception de ce document développé sous la coordination du MINEPDED. Tous les départements ministériels, les ONG, le secteur privé, les OSC, les communautés locales, les groupes de femmes, les groupes autochtones, etc....par leur participation, ont démontré que les choix opérés dans le présent document émanent d'une décision commune. Conformément au Principe 2 du présent document, cette approche a imposé une responsabilité collective à tous de garantir la mise en œuvre réussie de la Stratégie et du Plan d'Action National révisé sur la Biodiversité sous la coordination du MINEPDED.

S. E. HELE Pierre
Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature
et du Développement Durable.



[Handwritten signature]
HELE Pierre

REMERCIEMENTS

La Stratégie et le Plan d'Action National de la Biodiversité (SPANB) Version 2 est le résultat des contributions inestimables des principaux acteurs impliqués dans la protection de la biodiversité nationale et des experts nationaux et internationaux œuvrant dans la protection de la biodiversité. Il s'agit des personnes et représentants de l'Institution Focale pour la Biodiversité, des ministères sectoriels compétents, des groupes communautaires locaux, du secteur privé et des Organisations Nationales et Internationales et des ONG dont les contributions sont saluées ici.

Le processus de révision a été réalisé sous la supervision avisée du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, S.E. HELE Pierre, qu'assistait le Ministre Délégué auprès dudit Ministère, S.E NANA ABOUBAKAR DJALLOH.

Afin de garantir l'orientation technique nécessaire dans le processus de révision et de sauvegarder le caractère trans-sectoriel des questions de biodiversité, un Comité Consultatif Interministériel sur la Biodiversité a été mis sur pied avec des représentants des principaux Ministères sectoriels clés. Les contributions des membres du Comité de révision et d'adoption des plans de travail et des documents techniques du projet ont été très précieuses pour la réalisation harmonieuse du présent travail. Ont participé comme membres à ce Comité :

- M. AKWA Patrick KUM, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), représentant du Ministre en qualité de Président du Comité ;
- Mme GALEGA Prudence Tangham, Conseiller Technique N°1 du MINEPDED et Point Focal National de la Convention sur la Diversité Biologique ;
- M. WANGNOUN Valentin, Inspecteur N° 1- MINEPDED,
- Dr. WASSOUNI – Directeur du Suivi de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles - MINEPDED;
- M. LINJOUOM– Ministère des Forêts et de la Faune ;
- M. KUETE Fidèle– Ministère des Forêts et de la Faune ;
- Dr. CHEPDA Vitalis –Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ;
- Mme EKOBO Edith-Collette – Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Dr. TCHATAT Mathurin– Institut de Recherche Agricole pour le Développement.

Le Comité Consultatif Interministériel a travaillé en étroite collaboration avec l'Equipe du Projet mise en place pour assurer la coordination efficace du processus de révision de la SPANB. Il s'agit de :

- Mme Prudence Tangham GALEGA, désignée comme Coordinatrice du Projet,
- Cecilia MUNJI et Wilson NJING SHEI qui ont travaillé comme Assistants du Projet.

La révision critique et les observations de l'équipe de coordination ont été très utiles dans l'amélioration de la qualité du document.

Green Works Company Ltd (GWC), recruté comme cabinet-conseil pour l'élaboration de la SPANB Version 2, a engagé une équipe d'experts dotés d'expériences et d'expertise avérées dans le domaine de la conservation et la gestion de la biodiversité des écosystèmes spécifiques

L'équipe d'experts était composé de :

- Dr. TATA FOFUNG Thomas – Directeur de Greenworks et Chef d'Equipe ;
- Dr. AJONINA Gordon Mwutih – Expert en Ecosystème Marin et Côtier ;
- Dr. CHUYONG B. George – Expert en Ecosystèmes de Forêt Tropicale Dense et Humide ;
- Dr. MBAH David – Expert en Ecosystèmes de Savane Tropicale et de Montagne;
- Dr. MESSINE OMBIONYO Anatole – Expert en Ecosystème Semi-aride ;
- Dr. CHIAMBENG George Yongbi – Expert en Ecosystème d'Eau Douce.

Le présent travail a bénéficié d'une contribution significative des ONG sous la coordination de NESDA-CA/GREG-Forêts. La réalisation de ce travail a nécessité des études thématiques spécifiques menées par une série d'experts. Il s'agit de : OSSOU Zolo, Antoine EYEBE, NDO Angeline, DINSI Stanley, Simeon EYEBE, Julie GAGOE et ENDAMANA. Pour finaliser précisément les indicateurs, des contributions significatives ont été faites par Dr KENFACK Jean, M. FORGHAB Patrick et Mme WADOU Angele du MINEPDED. Les contributions sur les considérations du CITES ont été faites par M. KPWANG Abessolo, Point Focal Administrative CITES et M. MBARGA Narcisse et Point Focal National de la Flore de l'ANAFOR.

Plusieurs personnes ressources ont consacré du temps précieux à la révision des projets de documents et à la relecture du document. Il s'agit des experts du Secrétariat de la CDB, de WCMC-PNUE, de CARPE, de l'UICN, de TRAFFIC et de GWP-Cameroun.

Pour la traduction de la version originale anglaise en français, M. NCHAMUKONG Emmanuel et une équipe de traducteurs ont été engagés tandis que la relecture de la version française a été assurée par M. NYONGWEN Joseph et Mme WADOU Angèle.

Les activités d'élaboration de la SPANB II ont été réalisées avec le soutien financier du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

OVM:	Organismes Vivants Modifiés
PA:	Peuples Autochtones
PAN/LCD:	Plan d’Action National de Lutte contre la Désertification
PFCB:	Point Focal pour la Convention sur la Biodiversité
PGE:	Projet à grande Echelle
PIB:	Produit Intérieur Brut
PM:	Services du Premier Ministre
PNDP:	Programme National de Développement Participatif
PNGE:	Plan National de Gestion de l’Environnement
PNK:	Parc National de Korup
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l’Environnement
PSFE:	Programme Sectoriel Forêt-Environnement (FESP)
REDD:	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
REDD+:	
REFADD:	Réseaux de Femmes
REPAC:	Réseau Sous-Régional de Protection des Aires Protégées
REPALEC:	Réseau Sous-Régional des Populations Autochtones
REPAR:	Réseau Sous-régional des Parlementaires
RSDS:	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SODECOTON:	Société de Développement du Coton
SPANB:	Stratégie et Plan d’Action Nationale sur la Biodiversité
ST:	Savoirs Traditionnels
SWOT:	SWOT (Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces)
UICN:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNCLOS:	Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer
VFA:	Virus de la Fièvre Aphteuse
VPPA:	Virus de la Peste Porcine Africaine
WCMC:	Centre Mondial de Suivi de la Conservation
WWF:	Fonds Mondial pour la Nature
ZIC:	Zone à Intérêt Cynégétique
ZICGC:	Zone à Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire

développement national et notamment la pauvreté, les maladies, les divers conflits, l'insécurité alimentaire, la baisse des revenus et le chômage au niveau des ménages et au niveau national.

- Le But Stratégique D vise la promotion de l'intégration de la biodiversité dans la planification et le développement sectoriel et local

28) Les quatre objectifs stratégiques définis offrent une nouvelle approche et des orientations claires pour l'élaboration d'objectifs et un plan d'action national, assortis de priorités en matière de protection de la biodiversité. Etant donné que les défis et les opportunités pour la protection de la biodiversité ne sont pas uniformes à travers les écosystèmes et les secteurs, les objectifs définis ont également mis en évidence les variations et les spécificités des divers écosystèmes. Ainsi, vingt (20) objectifs nationaux (Encadré 0.1) et dix (10) objectifs spécifiques aux écosystèmes (Encadré 0.2) ont été définis, afin d'assurer la réalisation effective des buts stratégiques.

29) Dans une approche systématique, des actions prioritaires ont été identifiées pour chaque objectif. Ces actions ont également été traduites en une matrice afin de déterminer effectivement le délai d'action, les indicateurs de performance et les acteurs/organisations responsables de la mise en œuvre.

SUIVI ET EVALUATION

- 30) Dans le cadre de la présente SPANB, un plan de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation constitue une composante importante dès la première phase de sa conception. Il a également permis une participation et une contribution effective des collectivités locales, des ONG / Organisations de la Société Civile et du Secteur Privé dans la conception du plan de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.
- 31) Selon le mécanisme de mise en œuvre, la responsabilité de la coordination incombe au MINEPDED, en collaboration avec les points focaux des principaux ministères techniques des secteurs de production. Dans cette optique, un Comité national de la biodiversité, identifié comme une priorité dans le présent document, sera mis en place et rendu opérationnel afin d'assurer la coordination et le suivi efficace des progrès sur la mise en œuvre. Des rôles bien définis seront attribués aux points focaux régionaux et les autres acteurs clés. Il prévoit le développement d'outils de mise en œuvre.
- 32) Le cadre de suivi et d'évaluation est présenté dans un tableau de la matrice des critères de performance définis et des indicateurs vérifiables SMART afin d'évaluer le niveau de mise en œuvre de la SPANB à l'égard de chacune des actions prescrites par les objectifs fixés dans le cadre des buts stratégiques adoptés.
- 33) Le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SPANB sera périodique, telle que convenu, et contribuera à la production de l'information en temps opportun, pour l'intégration dans les processus nationaux et internationaux concernés.

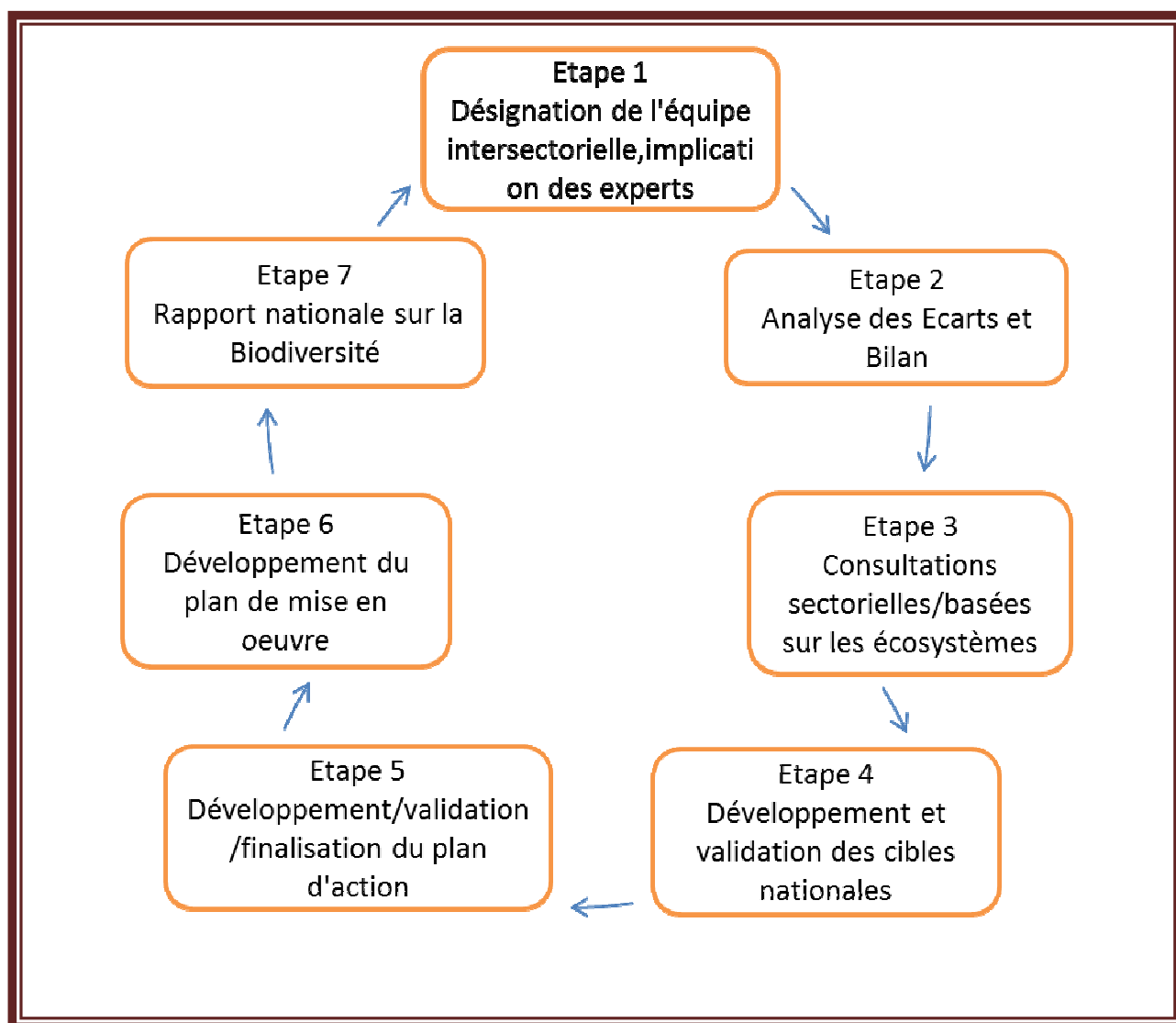
Le présent document donne une orientation pour le développement futur d'un Plan de Développement des Capacités; un Plan de Communication, d'Education et de Sensibilisation du Public et un Plan de Mobilisation des Ressources pour sa mise en œuvre.

1.4.2 MÉTHODOLOGIE DE LA RÉVISION

La méthodologie de la révision et de la mise à jour de la SPANB 2000 s'inspire largement du guide de la Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique en sa Décision IX/8. En reconnaissant les stratégies et plans d'action nationaux sur la biodiversité comme outils clés de mise en œuvre de la Convention, la décision donne des orientations aux pays sur la méthodologie de la révision des SPANB pour :

- inclure les différentes parties prenantes, y compris entre autres, les communautés autochtones et locales ;
- inclure les secteurs pertinents qui ont un impact sûr et bénéficient de l'utilisation de la biodiversité et de ses services d'écosystèmes connexes ;
- développer des cibles flexibles en prenant en compte les priorités et capacités nationales ;

Encadré 1.1 : Processus de révision de la SPANB



Comme voie à suivre, le chapitre 4 est axé sur la vision révisée, la mission et les principes directeurs en faveur d'une réponse accélérée et plus dynamique pour faire face à la situation. Il présente quatre objectifs stratégiques, vingt cibles générales de biodiversité réalisables et mesurables avec des cibles spécifiques aux écosystèmes qui offrent une nouvelle orientation d'intervention d'ici à 2020 pour la protection de la biodiversité et la garantie de sa contribution au développement.

Pour atteindre les cibles définies, le chapitre 5 souligne la nécessité d'une synergie avec les principales stratégies nationales et les autres conventions de Rio et présente l'ensemble défini des actions prioritaires pour les cibles générales et les cibles spécifiques aux écosystèmes. Présenté sous une approche logique et dans une matrice, les actions prioritaires sont assorties d'un échéancier précis pour l'action, d'un cadre indicatif pour mesurer les performances et d'un ensemble de parties prenantes chargées de la mise en œuvre.

Le chapitre 6 présente le cadre de suivi et évaluation conçu et les principes, les critères et indicateurs comme éléments clés du succès dans la mise en œuvre, les structures existantes à utiliser pour sa mise en œuvre et la périodicité ou la référence de mesure.

